

provinciales d'adopter des lois pour prohiber la fabrication et la vente des liqueurs enivrantes, en conséquence, que la prise en considération ultérieure de cette question soit ajournée jusqu'à ce que ces appels aient été décidés."

Et un débat s'ensuivant ;

M. Mills (Bothwell) propose, secondé par M. Davies,—que le débat soit ajourné.

Et la question étant posée sur la dite motion, la Chambre se divise ; et l'appel des noms étant demandé, ils sont pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

Bergeron,	Desaulniers,	Landerkin,	Mills (Bothwell),
Bernier,	Dupont,	Laurier,	Monet,
Bowman,	Earle,	Leclair,	Ouimet,
Brodeur,	Fraser,	Macdonald (King),	Pope,
Cameron (Inverness),	Fréchette,	Macdonell (Algoma),	Proulx,
Cargill,	Girouard,	McDonald (Victoria),	Rinfret,
Carscallen,	Godbout,	McDougald (Pictou),	Rosamond,
Casey,	Haggart,	McDougall (Cap-Breton),	Smith (Ontario),
Charbonneau,	Harwood,	McFregor,	Stairs,
Chesley,	Hazen,	McIsaac,	Stubbs,
Choquette,	Hutchins,	McLennan,	Tarte,
Corbould,	Jeannotte,	McShane,	Tisdale,
Davies,	Joncas,	Mara,	White (Shelburne), et
Delisle,	Lachapelle,	Mignault,	Wood.—56.

CONTRE :

Messieurs

Allan,	Christie,	Guillet,	Prior,
Angers,	Colter,	Haslam,	Rider,
Baird,	Costigan,	Innes,	Roome,
Bécharde,	Craig,	Kaulbach,	Sanborn,
Belley,	Davin,	Lavergne,	Scriver,
Borden,	Diekey,	Macdonald (Huron),	Semple,
Boston,	Featherston,	McAlister,	Somerville,
Bowers,	Flint,	McMullen,	Stevenson,
Boyd,	Forbes,	Mills (Annapolis),	Vaillancourt,
Brown,	Foster,	Paterson (Brant),	Wilson, et
Campbell,	Frémont,	Perry,	Yco.—47.
Carpenter,	Gillmor,	Pridham,	

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.